

Motion 1957

Restoroute de Bardonnex : Pour une solution intégrée avec un P+R

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les études en cours du PACA Plaine de l’Aire – Saint-Julien ;
- la nécessité d'utiliser rationnellement et parcimonieusement le territoire du canton afin de préserver des espaces pour l'agriculture et les loisirs, tout en permettant de lutter contre la pénurie du logement ;
- la nécessité de réaliser un P+R important pour accueillir les automobilistes en provenance de l’A41 et de la région de Saint-Julien-en-Genevois ;
- le bien-fondé de réaliser un restoroute avant la frontière française sur le territoire genevois ;
- les oppositions locales à l’implantation d’un restoroute près de la plateforme douanière de Bardonnex ;
- la nécessité d’économiser le territoire genevois, que ce soit dans le but de préserver des espaces verts ou de le consacrer aux indispensables logements ;
- les synergies possibles entre les besoins d’un restoroute et ceux d’un P+R bien conçu ;

- la nécessité qu'un P+R soit relié au centre urbain par une ligne de transports collectifs urbaine dont l'utilité ne repose pas sur ce seul équipement ;

invite le Conseil d'Etat

à étudier une variante du restoroute dit « de Bardonnex » combinée avec un important P+R peu gourmand en mètres carrés.